

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VII-2 25SGADL0082

SEANCE DU
10 AVRIL 2025

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 43
<u>Date de convocation :</u> 4 avril 2025
<u>Date d'affichage :</u> 11 avril 2025

<u>OBJET :</u> Participation à l'Appel à Initiative Privé (AIP) lancé par le SYDESL pour le déploiement des bornes IRVE
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 52</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 52</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u>
• ayant donné pouvoir : 9 • n'ayant pas donné pouvoir : 19

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 10 avril à dix-huit heures
trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle à l'Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Cyril GOMET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - Mme Evelynne COUILLEROT

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Lionel DUPARAY - Mme Pascale FALLOURD - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE - Mme Fabrice VESVRES

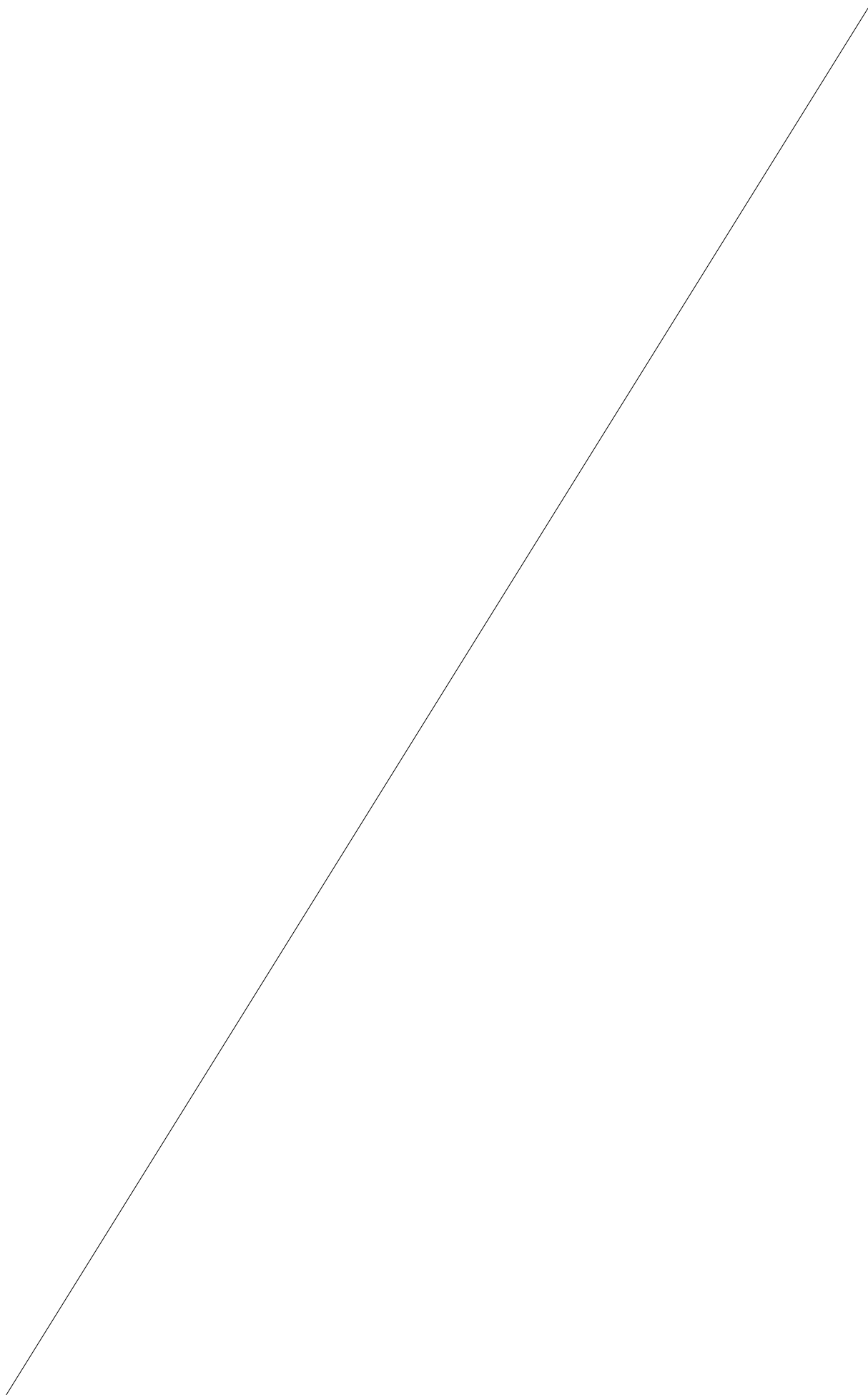
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Thierry BUISSON
M. Eric COMMEAU
M. Michel CHAVOT
M. Daniel DAUMAS
M. Armando DE ABREU
M. Christophe DUMONT
M. Bernard DURAND
M. Bernard FREDON
M. Jean-Marc FRIZOT
M. Marc MAILLIOT
M. Frédéric MARASCIA
Mme Paulette MATRAY
Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET
M. Jean PISSELOUP
M. Enio SALCE
Mme Gilda SARANDAO
M. Jean-François JAUNET
M. CASSIER (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Alexandra MEUNIER)
M. SOUVIGNY (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Denis BEAUDOT



Le rapporteur expose :

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-37 alinéa 5, permettant la mise en place par « *autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité mentionnées à l'article L. 2224-31 [...] d'un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables* »,

Vu l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques définissant l'Appel à Initiative Privé (AIP),

Vu la délibération n° CS24-033 du 10 juin 2024 relative à la stratégie de déploiement de bornes IRVE en Saône et Loire par le SYDESL, et au vote du Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Electriques,

Le rapporteur expose :

« L'État a fait du développement des véhicules décarbonés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre et le véhicule électrique constitue une opportunité « verte » incontournable pour notre Pays.

Les besoins en matière de mobilité électrique et de progrès technologique seront donc croissant, le SYDESL a donc, sur la base des compétences transférées, élaboré pour les années à venir un Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE).

Ce schéma a été déposé en préfecture le 20 juin 2024 et validé par Monsieur le Préfet le 15 juillet 2024.

Il expose une vision prospective des besoins des territoires basée sur un panel d'hypothèses déterminées lors de sa réalisation et recommande de possibles actions à mettre en œuvre.

Sur cette base, le SYDESL a pris le parti d'engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage harmonieux et cohérent des territoires.

Pour ce faire, la méthode retenue consiste pour le SYDESL à engager un appel à initiative privée (AIP) pour le déploiement d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du département.

Cet AIP va permettre de solliciter des investissements privés en identifiant un opérateur capable de financer, construire, exploiter et commercialiser ces nouvelles bornes de recharge électrique.

L'ambition du Schéma Directeur et de l'AIP est de constituer un cadre commun d'intervention au bénéfice de tous les territoires concernés et de leurs habitants.

Il faut, à ce niveau, rappeler que, par une délibération du 13 avril 2017, la Communauté Urbaine a transféré au SYDESL la compétence liée à la création et entretien des infrastructures en charge de véhicules électriques.

Dans la même logique, et pour poursuivre le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques, la Communauté Urbaine souhaite participer à cet AIP.

Il est précisé qu'aucune contribution financière ne sera demandée à la Communauté Urbaine, aussi bien sur l'investissement que sur le fonctionnement.

Il vous est donc demandé d'approuver la participation à l'appel à l'initiative privée initié par le SYDESL et portant l'installation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques, sachant que ces

équipements devront être sur le domaine public ou privé CUCM, ce qui donnera lieu à un conventionnement spécifique entre la Communauté Urbaine et l'opérateur retenu.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

Etant précise que Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Armando DE ABREU, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Bernard FREDON, Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Monsieur Jean-François JAUNET, Monsieur Marc MAILLOT, Madame Gilda SARANDAO, Madame Paulette MATRAY, Monsieur Jean PISSELOUP et Monsieur Enio SALCE intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote

DECIDE

- D'approuver la participation de la Communauté Urbaine à l'appel à l'initiative privée initié par le SYDESL dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 11 avril 2025
et publié, affiché ou notifié le 11 avril 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Daniel MEUNIER



Le secrétaire de séance,
Denis BEAUDOT





Calendrier

20
24

■ Décembre 2024

Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
 5 Décembre Finalisation du CDC	7 Janvier Publication Marché		11 Mars Remise des offres	 4 Avril Négociations Round 1		
			11 au 27 Analyse des offres	15 Avril Remise des offres après négociations		
			 27 Mars Présentation des offres au Copil	15 avril au 13 mai Analyse des offres		
			28 Mars Envoi invitations pour négociations	 13 Mai Copil :Présent ation des offres et choix candidat		Comité Syndical SYDESL : vote du candidat